



MISERE, MISERE...

Suite à l'agression en date du 17 novembre, de notre collègue « **pour tentative de meurtre** », nous venons d'apprendre la requalification des faits « **en violences aggravées** ».

Pour **Force Ouvrière**, cette décision est inadmissible et disproportionnée aux vues des faits qui se sont passés, et, sans se protéger l'agent aurait pu y laisser sa vie. Mais notre administration préfère « **écouter** » le discours de nos chers pensionnaires et se lamenter sur leurs sorts.

Les pauvres petits...

Force Ouvrière espère **qu'après un soupçon de lucidité et surtout par soucis d'impartialité**, la justice reprendra ses esprits et condamnera fermement ce détenu.

Par ailleurs, nous avons appris, qu'un de nos collègue s'est fait agresser ce week-end dans la rue, par un ancien détenu, et ce, suite à un contentieux aux parloirs. **Bilan de cette agression 3 jours d'ITT.**

Force Ouvrière apporte son soutien au collègue, et espère là aussi, une justice exemplaire contre ces individus **qui ne respectent plus l'uniforme et l'autorité.**

La République est mise à mal...

Le bureau local du CP de Mont de Marsan, le 26 novembre 2019

FO RESISTER !!
Avec FO je défends



FO RIEN LACHER !!!
Le Service Public